

Les autorités villageoises envisagent de produire de l'énergie verte pour alimenter les caisses communales. Plusieurs sites sont actuellement à l'étude.

Essertines A quand des éoliennes?



Le pâturage des Tattes fait partie des terrains pressentis pour accueillir des éoliennes. Les autorités essertinoises doivent toutefois encore régler plusieurs détails techniques. Danielle Collomb

DANIELLE COLLOMB

La commune possède des terrains susceptibles de recevoir des éoliennes, qui généreraient des revenus pour les propriétaires fonciers. Les nuisances seraient supportées par tous, mais les bénéfices reviendraient également à tous. Voilà le raisonnement que tient Alain Zwygart, municipal à Essertines-sur-Rolle. Son idée a d'ores et déjà fait mouche. La mise à

l'enquête pour un mât de mesures provisoire n'a suscité aucune opposition et le permis de construire vient d'être délivré aux Services industriels genevois (SIG).

A l'horizon 2015

Le mât sera implanté en mars et la prise de mesures durera environ un an. Les sites pressentis

sont le Pré Derry, le Pré Bourguignon et les Tattes. Ces pâturages agricoles répondent tous aux restrictions exigées pour l'implantation d'éoliennes. A titre d'exemple, aucune habitation ne se trouve à moins de 300 mètres. Les prochaines études permettront de déterminer si les éoliennes seront implantées ou non sur un canal migratoire. Elle devront remplir deux

Rédaction La Côte
 1260 Nyon
 022/ 994 41 41
 www.lacote.ch

 Medienart: Print
 Medientyp: Tages- und Wochenpresse
 Auflage: 9,684
 Erscheinungsweise: 5x wöchentlich

 Themen-Nr.: 605.11
 Abo-Nr.: 605011
 Seite: 7
 Fläche: 45,243 mm²

conditions: que les radars de Skyguide ne soient pas gênés par l'ombre des pales et que le site offre plus de 2000 heures annuelles de vent. Les chefs de projet ont également prévu de consulter le WWF, Pro Natura ainsi que le Service de la faune notamment.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux revenus, explique de son côté Samuel

Dufour, syndic. *Le plan directeur cantonal prêterite l'arrière-pays en empêchant sa densification. Essertines-sur-Rolle a donc pris l'option de tirer profit de ses ressources hydrauliques et venteuses. Nous exprimons cependant la plus grande réserve quant à l'aboutissement de ce projet car les facteurs limitants sont nombreux, nuance-t-il toutefois.*

Une fois le site décrété exploi-

table, trois ans seront encore nécessaires à l'élaboration du PPA et à la mise à l'enquête des installations. Pour rappel, les SIG sont tenus d'ici à 2015 de fournir largement leurs clients en énergie renouvelable. Par ailleurs, la Municipalité de la commune voisine de Saint-Oyens soutient également ce projet.

